

SAFETY DATA SHEET

1. Identification

Product identifier 100, 102, 104, 108 Mold Release
Other means of identification Not available.
Recommended use Mold Release.
Recommended restrictions Use in accordance with supplier's recommendations.

Manufacturer / Importer / Supplier / Distributor information

Manufacturer/Supplier TR Industries a Division of Granitize Products Inc.
Address 11022 Vulcan Street
 South Gate, CA 90280-0893 United States
Telephone: (562) 923-5438
Emergency CHEMTREC: (800) 424-9300
 CHEMTREC International: 00 1-703-527-3887

2. Hazard(s) identification

Physical hazards Flammable solids Category 2
Health hazards Skin corrosion/irritation Category 2
 Specific target organ toxicity, single exposure Category 3 narcotic effects
 Specific target organ toxicity, repeated exposure Category 2 (Central Nervous System, Lung)
Environmental hazards Hazardous to the aquatic environment, long-term hazard Category 2
OSHA defined hazards Not classified.

Label elements



Signal word Warning

Hazard statement Flammable solid. Causes skin irritation. May cause drowsiness or dizziness. May cause damage to organs (Central Nervous System, Lung) through prolonged or repeated exposure. Toxic to aquatic life with long lasting effects.

Precautionary statement

Prevention Keep away from heat/sparks/open flames/hot surfaces. - No smoking. Ground/bond container and receiving equipment. Use explosion-proof electrical/ventilating/lighting equipment. Do not breathe dust/fume/gas/mist/vapors/spray. Wash thoroughly after handling. Use only outdoors or in a well-ventilated area. Avoid release to the environment. Wear protective gloves/protective clothing/eye protection/face protection.

Response If on skin: Wash with plenty of water. Take off contaminated clothing and wash before reuse. If skin irritation occurs: Get medical advice/attention. If inhaled: Remove person to fresh air and keep comfortable for breathing. Call a poison center/doctor if you feel unwell. Collect spillage.

Storage Store in a well-ventilated place. Keep container tightly closed. Store locked up.

Disposal Dispose of contents/container to an appropriate treatment and disposal facility in accordance with applicable laws and regulations, and product characteristics at time of disposal.

Hazard(s) not otherwise classified (HNOC) None known.

3. Composition/information on ingredients

Mixtures

Chemical name	CAS number	%
Mineral spirits	64742-88-7	70 - 80
Carnauba wax	8015-86-9	10 - 15
Polyalkyl siloxane	63148-62-9	5 - 10
Polyethylene, oxidized	68441-17-8	1 - 5

4. First-aid measures

Inhalation	Move to fresh air. If breathing is difficult, give oxygen. Get medical attention.
Skin contact	Immediately flush with plenty of water for at least 15 minutes while removing contaminated clothing and shoes. Get medical attention if irritation develops and persists. Wash clothing separately before reuse. Destroy or thoroughly clean contaminated shoes.
Eye contact	Immediately flush eyes with plenty of water for at least 15 minutes. Continue rinsing. Get medical attention if irritation develops and persists.
Ingestion	Do not induce vomiting. Immediately rinse mouth and drink a cupful of water. Never give anything by mouth to a victim who is unconscious or is having convulsions. If vomiting occurs, keep head low so that stomach content does not get into the lungs. Get medical attention immediately.
Most important symptoms/effects, acute and delayed	Symptoms include itching, burning, redness, and tearing of eyes. Itching, redness, burning of skin. Vapors may cause drowsiness and dizziness.
Indication of immediate medical attention and special treatment needed	Keep victim warm. Keep victim under observation. Symptoms may be delayed.
General information	Take off contaminated clothing and shoes immediately. Wash contaminated clothing before re-use. Ensure that medical personnel are aware of the material(s) involved, and take precautions to protect themselves. Show this safety data sheet to the doctor in attendance.

5. Fire-fighting measures

Suitable extinguishing media	Water. Water fog. Foam. Dry chemical powder. Carbon dioxide (CO ₂).
Unsuitable extinguishing media	Do not use a solid water stream as it may scatter and spread fire.
Specific hazards arising from the chemical	Thermal decomposition may produce smoke, oxides of carbon and lower molecular weight organic compounds whose composition have not been characterized.
Special protective equipment and precautions for firefighters	Wear full protective clothing, including helmet, self-contained positive pressure or pressure demand breathing apparatus, protective clothing and face mask.
Fire-fighting equipment/instructions	Firefighters must use standard protective equipment including flame retardant coat, helmet with face shield, gloves, rubber boots, and in enclosed spaces, SCBA. Fight fire from maximum distance or use unmanned hose holders or monitor nozzles. Move containers from fire area if you can do it without risk. Withdraw immediately in case of rising sound from venting safety device or any discoloration of tanks due to fire. In the event of fire, cool tanks with water spray. Cool containers exposed to flames with water until well after the fire is out. For massive fire in cargo area, use unmanned hose holder or monitor nozzles, if possible. If not, withdraw and let fire burn out. Water runoff can cause environmental damage.
General fire hazards	Flammable solid.

6. Accidental release measures

Personal precautions, protective equipment and emergency procedures	Keep unnecessary personnel away. Local authorities should be advised if significant spillages cannot be contained. Keep upwind. Keep out of low areas. Ventilate closed spaces before entering them. Do not touch damaged containers or spilled material unless wearing appropriate protective clothing.
Methods and materials for containment and cleaning up	<p>Extinguish all flames in the vicinity. Remove sources of ignition. Should not be released into the environment. Prevent entry into waterways, sewers, basements or confined areas.</p> <p>Large Spills: Stop leak if you can do so without risk. Following product recovery, flush area with water. Prevent entry into waterways, sewer, basements or confined areas.</p> <p>Small Spills: Wipe up with absorbent material (e.g. cloth, fleece). Clean surface thoroughly to remove residual contamination. Absorb spill with vermiculite or other inert material, then place in a container for chemical waste.</p> <p>Never return spills in original containers for re-use. This material and its container must be disposed of as hazardous waste.</p>
Environmental precautions	Prevent further leakage or spillage if safe to do so. Do not contaminate water.

7. Handling and storage

Precautions for safe handling	Keep away from heat and sources of ignition. Use only with adequate ventilation. Avoid breathing mist or vapor. Avoid contact with eyes, skin, and clothing. When using, do not eat, drink or smoke. Wash thoroughly after handling.
Conditions for safe storage, including any incompatibilities	Keep away from heat, sparks and open flame. Keep in a well-ventilated place. Keep out of the reach of children. Keep away from food, drink and animal feeding stuffs.

8. Exposure controls/personal protection

Occupational exposure limits	No exposure limits noted for ingredient(s).
-------------------------------------	---

Biological limit values	No biological exposure limits noted for the ingredient(s).
Appropriate engineering controls	Use process enclosures, local exhaust ventilation, or other engineering controls to control airborne levels below recommended exposure limits. Use explosion-proof equipment.
Individual protection measures, such as personal protective equipment	
Eye/face protection	Wear approved safety glasses or goggles. Wear face shield if there is risk of splashes.
Skin protection	
Hand protection	Chemical resistant gloves are recommended.
Other	Wear suitable protective clothing and gloves.
Respiratory protection	In case of insufficient ventilation, wear suitable respiratory equipment. If permissible levels are exceeded use NIOSH mechanical filter / organic vapor cartridge or an air-supplied respirator.
Thermal hazards	Not applicable.
General hygiene considerations	Handle in accordance with good industrial hygiene and safety practice. Provide eyewash station and safety shower.

9. Physical and chemical properties

Appearance	Wax.
Physical state	Solid.
Form	Wax.
Color	Various.
Odor	Hydrocarbon-like.
Odor threshold	Not available.
pH	Not available.
Melting point/freezing point	Not available.
Initial boiling point and boiling range	Not available.
Flash point	> 100.4 °F (> 38.0 °C) Cleveland Closed Cup (Estimated)
Evaporation rate	Not available.
Flammability (solid, gas)	Not available.
Upper/lower flammability or explosive limits	
Flammability limit - lower (%)	Not available.
Flammability limit - upper (%)	Not available.
Explosive limit - lower (%)	Not available.
Explosive limit - upper (%)	Not available.
Vapor pressure	Not available.
Vapor density	Not available.
Relative density	<= 1 g/cm ³ (Estimated)
Solubility(ies)	
Solubility (water)	Negligible.
Partition coefficient (n-octanol/water)	Not available.
Auto-ignition temperature	Not available.
Decomposition temperature	Not available.
Viscosity	Not available.
Other information	
Flash point class	Combustible II

10. Stability and reactivity

Reactivity	The product is stable and non-reactive under normal conditions of use, storage and transport.
Chemical stability	Material is stable under normal conditions.
Possibility of hazardous reactions	Hazardous polymerization does not occur.
Conditions to avoid	Heat, flames and sparks. Electrostatic discharge.
Incompatible materials	Strong oxidizing agents. Water. Moist air.
Hazardous decomposition products	Carbon monoxide. Carbon dioxide.

11. Toxicological information

Information on likely routes of exposure

Ingestion	Ingestion may cause irritation and malaise.
Inhalation	Vapors may cause drowsiness and dizziness.
Skin contact	Irritating to skin.
Eye contact	Direct contact with eyes may cause temporary irritation.

Symptoms related to the physical, chemical and toxicological characteristics Symptoms include itching, burning, redness, and tearing of eyes. Itching, redness, burning of skin. Vapors may cause drowsiness and dizziness.

Information on toxicological effects

Acute toxicity	May be harmful if swallowed.
Skin corrosion/irritation	Causes skin irritation.
Serious eye damage/eye irritation	Direct contact with eyes may cause temporary irritation.
Respiratory or skin sensitization	
Respiratory sensitization	Not classified.
Skin sensitization	Irritating to skin. Frequent or prolonged contact may defat and dry the skin, leading to discomfort and dermatitis. Not assigned.
Germ cell mutagenicity	Not classified.
Carcinogenicity	Not classified.
Reproductive toxicity	Not classified.
Specific target organ toxicity - single exposure	May cause drowsiness or dizziness.
Specific target organ toxicity - repeated exposure	Not classified.
Aspiration hazard	Not classified.
Chronic effects	Prolonged inhalation may be harmful. Prolonged or repeated exposure may cause lung injury.
Further information	Symptoms may be delayed.

12. Ecological information

Ecotoxicity	Toxic to aquatic life with long lasting effects.
Persistence and degradability	Not available.
Bioaccumulative potential	Not available.
Mobility in soil	Not available.
Other adverse effects	Not available.

13. Disposal considerations

Disposal instructions	Collect and reclaim or dispose in sealed containers at licensed waste disposal site. Do not incinerate sealed containers. Do not dispose of waste into sewer. Do not contaminate ponds, waterways or ditches with chemical or used container.
Hazardous waste code	D001: Waste Flammable material with a flash point <140 °F
Waste from residues / unused products	Empty containers or liners may retain some product residues. This material and its container must be disposed of in a safe manner (see: Disposal instructions).
Contaminated packaging	Offer rinsed packaging material to local recycling facilities.

14. Transport information

DOT

UN number	UN3175
UN proper shipping name	Solids containing flammable liquid, n.o.s. (Mineral spirits)
Transport hazard class(es)	
Class	4.1
Subsidiary risk	-
Packing group	II
Special precautions for user	Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.
Special provisions	47, IB6, IP2, T3, TP33
Packaging exceptions	151
Packaging non bulk	212
Packaging bulk	240

IATA

UN number UN3175
UN proper shipping name Solids containing flammable liquid, n.o.s. (Mineral spirits)
Transport hazard class(es)
Class 4.1
Subsidiary risk -
Packing group II
Environmental hazards Yes
ERG Code 3L
Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

IMDG

UN number UN3175
UN proper shipping name Solids containing flammable liquid, n.o.s. (Mineral spirits)
Transport hazard class(es)
Class 4.1
Subsidiary risk -
Packing group II
Environmental hazards
Marine pollutant Yes
EmS F-A, S-I
Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Transport in bulk according to Annex II of MARPOL 73/78 and the IBC Code Not applicable.

15. Regulatory information

US federal regulations This product is a "Hazardous Chemical" as defined by the OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.
All components are on the U.S. EPA TSCA Inventory List.

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D)

Not regulated.

US. OSHA Specifically Regulated Substances (29 CFR 1910.1001-1050)

Not listed.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4)

Not listed.

Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA)

Hazard categories Immediate Hazard - Yes
Delayed Hazard - Yes
Fire Hazard - Yes
Pressure Hazard - No
Reactivity Hazard - No

SARA 302 Extremely hazardous substance

Not listed.

SARA 311/312 Hazardous chemical Yes

SARA 313 (TRI reporting)

Not regulated.

Other federal regulations**Clean Air Act (CAA) Section 112 Hazardous Air Pollutants (HAPs) List**

Not regulated.

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130)

Not regulated.

Safe Drinking Water Act (SDWA) Not regulated.

US state regulations

This product does not contain a chemical known to the State of California to cause cancer, birth defects or other reproductive harm.

US. Massachusetts RTK - Substance List

Not regulated.

US. New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act

Not listed.

US. Pennsylvania Worker and Community Right-to-Know Law

Not listed.

US. Rhode Island RTK

Not regulated.

US. California Proposition 65**US - California Proposition 65 - Carcinogens & Reproductive Toxicity (CRT): Listed substance**

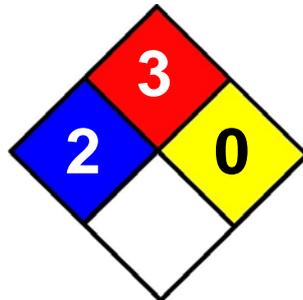
Not listed.

International Inventories

Country(s) or region	Inventory name	On inventory (yes/no)*
Australia	Australian Inventory of Chemical Substances (AICS)	Yes
Canada	Domestic Substances List (DSL)	Yes
Canada	Non-Domestic Substances List (NDSL)	No
China	Inventory of Existing Chemical Substances in China (IECSC)	Yes
Europe	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (EINECS)	No
Europe	European List of Notified Chemical Substances (ELINCS)	No
Japan	Inventory of Existing and New Chemical Substances (ENCS)	No
Korea	Existing Chemicals List (ECL)	Yes
New Zealand	New Zealand Inventory	Yes
Philippines	Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)	Yes
United States & Puerto Rico	Toxic Substances Control Act (TSCA) Inventory	Yes

*A "Yes" indicates this product complies with the inventory requirements administered by the governing country(s).

A "No" indicates that one or more components of the product are not listed or exempt from listing on the inventory administered by the governing country(s).

16. Other information, including date of preparation or last revision**Issue date** 10-April-2014**Revision date** -**Version #** 01**NFPA Ratings****References**

C&L Inventory database.

HSDB® - Hazardous Substances Data Bank

Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS)

Disclaimer

The information in the sheet was written based on the best knowledge and experience currently available.

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial ou désignation du mélange	102, 104, 108 Mold Release
Numéro d'enregistrement	-
Synonymes	Aucun(e)(s).
Date de publication	le 14-juin-2012
Numéro de version	02
Date de révision	le 03-mars-2015
Date d'entrée en vigueur de la nouvelle version	le 14-juin-2012

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Démoulage.
Utilisations déconseillées	Utiliser conformément aux recommandations du fournisseur.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant/fournisseur	TR Industries a Division of Granitize Products Inc.
Adresse	11022 Vulcan Street South Gate, CA 90280-0893 United States
Téléphone:	(562) 923-5438
Numéro d'appel d'urgence	CHEMTREC: (800) 424-9300 CHEMTREC International: 00 1-703-527-3887

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CEE et ses amendements

Classification F;R11, R67, N;R51/53

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements

Dangers physiques		
Matières solides inflammables	Catégorie 2	H228 - Matière solide inflammable.
Dangers pour la santé		
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Catégorie 1 (système nerveux central)	H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes (système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Résumé des dangers

Dangers physiques	Facilement inflammable.
Dangers pour la santé	Irritant pour la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Dangers pour l'environnement	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Risques particuliers	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Symptômes principaux	Dépression du SNC, irritation respiratoire, nausées, vertiges, intoxication et narcose. Dégradation des fonctions motrices.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008 telle que modifiée

Contient : Solvant Stoddart

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger
H228 Matière solide inflammable.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

Prévention

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.
P260 Ne pas respirer les aérosols ou les vapeurs.
P264 Se laver soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

Stockage

Conserver à l'écart de matières incompatibles.

Élimination

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

Informations supplémentaires de l'étiquette Aucun(e)(s).

2.3. Autres dangers Aucun connu.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Informations générales

Nom chimique	%	N° CAS/n° CE	Numéro d'enregistrement REACH	Numéro index	Notes
Solvant Stoddart	70 - 80	8052-41-3 232-489-3	-	649-345-00-4	
Classification :		DSD: R10, T;R48/23/24/25, Xn;R65			P
		CLP : Flam. Liq. 3;H226, Asp. Tox. 1;H304, STOT RE 1;H372			P
Cire de carnauba	10 - 15	8015-86-9 232-399-4	-	-	
Classification :		DSD: -			
		CLP : -			
Polyalkyl siloxane	5 - 10	63148-62-9	-	-	
Classification :		DSD: Xi;R36			
		CLP : Eye Irrit. 2;H319			
Polyéthylène oxydé	1 - 5	68441-17-8	-	-	
Classification :		DSD: -			
		CLP : -			

SECTION 4: Premiers secours

Informations générales

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures de protection individuelles appropriées. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Sortir au grand air. En cas de difficultés de respiration, administrer de l'oxygène. Si nécessaire, consulter un médecin.

Contact avec la peau	Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Contact avec les yeux	Laver immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Les personnes portant des lentilles de contact doivent autant que possible les enlever. Rincer continuellement. Consulter un médecin.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche. NE PAS faire vomir. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Ne jamais faire avaler quelque chose à une victime inconsciente ou souffrant de convulsions. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Dépression du système nerveux central.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène. Garder la victime au chaud. Garder la victime sous observation Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Risques généraux d'incendie

Matière solide inflammable.

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau. Brouillard d'eau. Mousse. Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut produire de la fumée, des oxydes de carbone et des composés organiques de bas poids moléculaire dont la composition n'a pas été déterminée.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

Porter des vêtements de protection complets, y compris un casque, un appareil autonome de respiration à pression positive ou à demande de pression, des vêtements de protection et un masque facial.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie

Les récipients doivent être refroidis à l'eau pour éviter toute accumulation de pression de vapeur. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Se retirer immédiatement au signal du dispositif de sécurité d'aération ou s'il y a une décoloration des réservoirs en raison de l'incendie. Certaines de ces substances, en cas de déversement, peuvent s'évaporer en laissant un résidu inflammable.

Méthodes particulières d'intervention

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8.

Pour les secouristes

Tenir à l'écart le personnel superflu.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas contaminer l'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ne pas décharger dans l'environnement. Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos.

Déversements importants : Ramasser et éloigner. Nettoyer le lieu avec beaucoup d'eau. Faire attention aux surfaces qui peuvent devenir glissantes. Cette substance est classée polluant de l'eau aux termes du Clean Water Act (loi relative à la propreté de l'eau) et ne doit pas contaminer les sols ni pénétrer dans les systèmes d'égouts et d'évacuation qui se déversent dans les cours d'eau.

Déversements mineurs : Nettoyer à fond la surface pour éliminer toute contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Porter un équipement de protection individuel. Éviter de respirer les vapeurs à concentration élevée. Éviter le contact avec les yeux et le contact prolongé ou répété avec la peau. Ne pas goûter ni avaler. Utiliser uniquement avec une ventilation appropriée. Se laver soigneusement après manipulation. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles – Ne pas fumer. NE PAS manipuler, entreposer ni ouvrir à proximité d'une flamme nue, de sources de chaleur ou de sources d'inflammation. Protéger le produit contre la lumière directe. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Utiliser des outils anti-étincelle et de l'équipement antidéflagrant. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.
7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Entreposer dans un endroit frais. Conserver dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Tenir à distance de la nourriture, des boissons et des aliments pour animaux. Conserver hors de la portée des enfants.
7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Démoulage.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle	Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.
Valeurs limites biologiques	Il n'y a pas de limites d'exposition biologique pour ce ou ces ingrédients.
Procédures de suivi recommandées	Suivre les procédures standard de surveillance.
Dose dérivée sans effet (DNEL)	Donnée inconnue.
Concentrations prédites sans effet (PNEC)	Donnée inconnue.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	Utiliser un dispositif de ventilation antidéflagrant. Cloisonner les procédés, mettre en place une ventilation d'échappement locale ou utiliser d'autres moyens techniques pour maintenir les concentrations atmosphériques en-dessous des limites d'exposition recommandées.
--	---

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales	Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Entreposer séparément les vêtements de travail.
Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité approuvées.
Protection de la peau	
- Protection des mains	Porter des gants de protection.
- Divers	Porter des gants résistants aux produits chimiques, des bottes et des vêtements de protection appropriés au risque d'exposition. Contacter le fabricant des gants pour toute information spécifique.
Protection respiratoire	En cas de ventilation inadaptée ou de chauffage du produit, porter un équipement respiratoire adapté avec un filtre à gaz destiné aux gaz organiques.
Risques thermiques	Porter des équipements de protection contre la chaleur, si nécessaire.
Mesures d'hygiène	Éviter le contact avec les yeux. Éviter le contact avec la peau. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Assurer l'accès à une douche oculaire et à une douche de sécurité. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	La personne en charge de la gestion environnementale doit être informée en cas de rejet majeur de produit.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Cire.
État physique	Solide.
Forme	Cire.
Couleur	Divers.
Odeur	Type hydrocarbure.
Seuil olfactif	Donnée inconnue.
pH	Donnée inconnue.
Point de fusion/point de congélation	Donnée inconnue.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Donnée inconnue.
Point d'éclair	< 38,0 °C (< 100,4 °F) Cleveland closed cup (estimé)
Taux d'évaporation	Donnée inconnue.
Inflammabilité (solide, gaz)	Donnée inconnue.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	
limite inférieure d'inflammabilité (%)	Donnée inconnue.
limite supérieure d'inflammabilité (%)	Donnée inconnue.
Pression de vapeur	Donnée inconnue.
Densité de vapeur	Donnée inconnue.
Densité relative	< 1 (estimé)
Solubilité(s)	Négligeable dans l'eau.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Donnée inconnue.
Température d'auto-inflammabilité	Donnée inconnue.
Température de décomposition	Donnée inconnue.
Viscosité	Donnée inconnue.
Propriétés explosives	Donnée inconnue.
Propriétés comburantes	Donnée inconnue.
9.2. Autres informations	Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales de stockage et de transport.
10.2. Stabilité chimique	Ce produit est stable dans des conditions normales.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.
10.4. Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles. Décharges électrostatiques.
10.5. Matières incompatibles	Agents oxydants forts. Acides forts. Bases fortes.
10.6. Produits de décomposition dangereux	On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Informations générales	L'exposition professionnelle à la substance ou au mélange peut provoquer des effets indésirables.
Informations sur les voies d'exposition probables	
Inhalation	Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.
Contact avec la peau	Le contact fréquent ou prolongé peut causer délipidation et dessèchement de la peau, entraînant gêne et dermatite.
Contact avec les yeux	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Ingestion	Peut causer des gênes en cas d'ingestion.
Symptômes	Dépression du système nerveux central.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë On ne s'attend pas à ce que ce produit présente une toxicité aiguë.

Composants	Espèce	Résultats d'essais
Polyalkyl siloxane (CAS 63148-62-9)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	> 5000 mg/kg
<i>Oral</i>		
DL50	Rat	> 17000 mg/kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non classé.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé.	

Sensibilisation respiratoire	N'est pas un sensibilisateur de la peau.
Sensibilisation cutanée	N'est pas un sensibilisateur de la peau.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé.
Cancérogénicité	Non classé.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Solvant Stoddart (CAS 8052-41-3)

3 Ne peut pas être classé quant à la cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction	Donnée inconnue.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Risque avéré d'effets graves pour les organes (système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	Non classé.
Informations sur les mélanges et informations sur les substances	Donnée inconnue.
Autres informations	Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité	Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Cependant, la possibilité que des déversements majeurs ou fréquents aient des effets nocifs ou dangereux pour l'environnement n'est pas exclue.
12.2. Persistance et dégradabilité	Aucun(s) connu(s).
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Donnée inconnue.
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)	
Solvant Stoddart (CAS 8052-41-3)	3,16 - 7,15
Facteur de bioconcentration (FBC)	Donnée inconnue.
12.4. Mobilité dans le sol	Donnée inconnue.
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette substance ou ce mélange n'est pas classé comme PBT ou vPvB.
12.6. Autres effets néfastes	Donnée inconnue.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets	
Déchets résiduels	Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
Emballage contaminé	Mettre les emballages rincés à la disposition des services de recyclage locaux.
Code des déchets UE	Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, selon l'application du produit. Le code de déchet doit être attribué en accord avec l'utilisateur, le producteur et les services d'élimination de déchets.
Informations / Méthodes d'élimination	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales. Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Incinérer la matière sous des conditions contrôlées dans un incinérateur homologué. Ne pas incinérer de récipients scellés. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.

SECTION 14: Informations relatives au transport

ADR

14.1. Numéro ONU	UN3175
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	SOLIDS CONTAINING FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Solvant Stoddart)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
Classe	4.1
Risque subsidiaire	-
Label(s)	4.1

No. de danger (ADR)	40
Code de restriction en tunnel	E
14.4. Groupe d'emballage	II
14.5. Dangers pour l'environnement	Non.
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Consulter les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation.

RID

14.1. Numéro ONU	UN3175
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	SOLIDS CONTAINING FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Solvant Stoddard)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
Classe	4.1
Risque subsidiaire	-
Label(s)	4.1
14.4. Groupe d'emballage	II
14.5. Dangers pour l'environnement	Non.
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Consulter les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation.

ADN

14.1. Numéro ONU	UN3175
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	SOLIDS CONTAINING FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Solvant Stoddard)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
Classe	4.1
Risque subsidiaire	-
Label(s)	4.1
14.4. Groupe d'emballage	II
14.5. Dangers pour l'environnement	Non.
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Consulter les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation.

IATA

14.1. UN number	UN3175
14.2. UN proper shipping name	SOLIDS CONTAINING FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Solvant Stoddard)
14.3. Transport hazard class(es)	
Class	4.1
Subsidiary risk	-
Label(s)	4.1
14.4. Packing group	II
14.5. Environmental hazards	No
ERG Code	3L
14.6. Special precautions for user	Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

IMDG

14.1. UN number	UN3175
14.2. UN proper shipping name	SOLIDS CONTAINING FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Solvant Stoddard)
14.3. Transport hazard class(es)	
Class	4.1
Subsidiary risk	-
Label(s)	4.1
14.4. Packing group	II
14.5. Environmental hazards	
Marine pollutant	No.
EmS	F-A, S-I
14.6. Special precautions for user	Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

14.7. Transport en vrac Sans objet.
conformément à l'annexe II de la
convention Marpol 73/78 et au
recueil IBC

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations de l'UE

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe I

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe II

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants, Annexe I et ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 1 et ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 2 et ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 3 et ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe V et ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 166/2006 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants, Annexe II

N'est pas listé.

Règlement (EC) n° 1907/2006 (REACH), Article 59, paragraphe 10, Liste des substances candidates actualisée par l'ECHA

N'est pas listé.

Autorisations

Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH, Annexe XIV Substance soumise à autorisation, et ses amendements

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation, et ses modifications

Solvant Stoddart (CAS 8052-41-3)

Restrictions d'utilisation

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation, et ses modifications

N'est pas listé.

Directive 2004/37/CE : concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail

Solvant Stoddart (CAS 8052-41-3)

Directive 92/85/CEE : concernant la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail

Solvant Stoddart (CAS 8052-41-3)

Other EU regulations

Directive 96/82/CE (Seveso II) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

N'est pas listé.

Directive 98/24/CE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Solvant Stoddart (CAS 8052-41-3)

Directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail

Solvant Stoddart (CAS 8052-41-3)

Autres réglementations

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CEE ou aux lois du pays concerné. Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) N° 1907/2006.

Réglementations nationales Se conformer à la réglementation nationale concernant l'emploi des agents chimiques. Conformément à la directive 94/33/CE sur la protection des jeunes au travail, les personnes âgées de moins de 18 ans ne peuvent pas travailler avec ce produit.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

SECTION 16: Autres informations

Liste des abréviations

DNEL : Derived No-Effect Level (niveau dérivé sans effet).
PNEC : Predicted No-Effect Concentration (concentration prévisible sans effet).
CLP : Règlement n° 1272/2008.
DSD : Directive 67/548/CEE.

Références

Base de données de l'inventaire C&L.
HSDB® - Hazardous Substances Data Bank, Banque de données sur les substances dangereuses Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS)

Informations sur la méthode d'évaluation utilisée pour classer le mélange

Le mélange est classé en fonction des résultats des essais relatifs aux dangers physiques. La classification relative aux dangers sanitaires et environnementaux est obtenue par une combinaison de méthodes de calcul et de résultats d'essai, lorsqu'ils sont disponibles. Pour plus de détails, consulter les sections 9, 11 et 12.

Texte intégral des avertissements ou des phrases R et des mentions H en Sections 2 à 15

R10 Inflammable.
R11 Facilement inflammable.
R36 Irritant pour les yeux.
R38 Irritant pour la peau.
R48/23/24/25 Toxique : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65 Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Informations de formation

Suivre les instructions dispensées pendant la formation lors de la manipulation de ce matériau.